



Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 7 novembre 2019

Deuxième rencontre nationale du réseau des OFS

# Trois propositions remises au Ministère de la Ville et du logement

*Les 6 et 7 novembre 2019, plus de 350 acteurs du territoire et professionnels du monde de l'habitat se sont réunis à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> rencontre nationale du Réseau Foncier Solidaire organisée à Rennes. Deux jours d'échanges au cours desquels ses membres ont validé les statuts du réseau et formulé des propositions visant à conforter le modèle OFS.*

Les Organismes de Foncier Solidaire (OFS) introduisent une nouvelle forme d'accès à la propriété, sécurisée et durablement maîtrisée. Ce nouveau modèle, opérationnel depuis 2017 connaît un intérêt grandissant. 19 organismes de foncier solidaire ont été créés en France, dont 10 sur la seule année 2019. D'ici 2024, plus de 9200 logements en bail réel solidaire auront été livrés en France. Ces chiffres inédits sont issus d'un état des lieux présenté en exclusivité lors des rencontres.

Les différents temps de travail ont permis un partage de pratiques témoignant du fait que le modèle est à présent pleinement opérationnel.

À l'issue de cette rencontre, des propositions portées par les OFS agréés ou dont l'agrément est en cours d'instruction, ont été remises à Emmanuel de Lanversin, adjoint au directeur de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages représentant Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement.

Ces propositions visent en particulier à conforter le modèle OFS/BRS et à accompagner son développement dans des contextes de plus en plus différenciés, tout en préservant et en confortant ses principes fondateurs.

A l'occasion de la sortie du rapport remis par Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne, au Premier Ministre et au Ministre en charge de la Ville et du Logement le mercredi 6 novembre 2019, et qui a fait l'objet de débats au cours de ces journées. **Le Réseau Foncier Solidaire France souhaite rappeler fortement la vocation sociale des OFS et leur non-lucrativité. Il propose notamment de favoriser l'intégration des OFS sur les marchés fonciers comme outil de régulation de ces derniers.**

---

-----

Les trois propositions présentées par le Réseau Foncier Solidaire :

1. Réaffirmer et diffuser les valeurs ayant présidé à la création du modèle en France
2. Accompagner le développement du modèle en rendant possible les ajustements opérationnels
3. Poursuivre le partage d'expériences et la capitalisation au sein du réseau

## Pratique

---

→ En pièces jointes :

- L'état des lieux et les perspectives des organismes de foncier solidaire
- Les trois propositions présentées par le Réseau Foncier Solidaire

→ Contact presse :

- Anne Esnault – attachée de presse, Ville de Rennes – Rennes Métropole :  
[a.esnault@rennesmetropole.fr](mailto:a.esnault@rennesmetropole.fr) / 06. 45. 43. 12. 18.